

Hall Beach (Nunavut)  
Garage (HAL B10A)  
Station FOX-M

Le garage (bâtiment B10A) a été bâti en 1955-1956 dans le secteur des opérations de FOX-M, une des stations de l'ancien réseau d'alerte avancé (réseau DEW). Il a été construit sur des plans types établis par la société d'architectes new-yorkaise LaPierre, Litchfield and Partners, sous la direction de la firme d'ingénierie américaine Western Electric Company, filiale de Bell System. L'extérieur n'a subi aucune modification. Le bâtiment sert encore aujourd'hui de garage. La Défense nationale est le ministère qui a la garde du bâtiment. Consulter le rapport 99-021 du BEEFP.

### **Raisons de la désignation**

Le garage de la station FOX-M a été désigné édifice classé en raison de ses importantes connotations historiques, de ses rapports avec les bâtiments environnants qui s'insèrent dans un cadre patrimonial et des qualités de sa conception architecturale.

Le principal thème historique auquel le bâtiment est rattaché est le rôle qu'il a eu dans les programmes de défense aérienne continentale mis sur pied pendant la guerre froide. En tant qu'élément constitutif d'une des quatre stations principales construites pour les besoins du réseau DEW, le garage faisait partie d'un programme commun mis sur pied par les États-Unis et le Canada pour surveiller l'espace aérien au-dessus de l'Arctique, surveillance exercée au moyen d'un système radar et radio novateur destiné à avertir à l'avance les autorités militaires nord-américaines de la possibilité d'une attaque aérienne soviétique. Comme les trois autres stations principales du réseau DEW, FOX-M tenait lieu de station pivot de communication, de centre d'approvisionnement et de base administrative pour 8 à 10 stations auxiliaires ou intermédiaires de la région. Le garage jouait un rôle essentiel dans l'entretien courant et la maintenance du matériel et des bâtiments de cette station isolée du réseau DEW.

Les thèmes secondaires auxquels on associe le garage sont sa contribution à l'ouverture de l'Arctique canadien aux programmes et services offerts et administrés par le gouvernement fédéral, l'application de techniques novatrices de construction adaptées à l'Arctique canadien et le rôle qu'a joué le bâtiment pour établir et asseoir la présence de l'armée canadienne dans l'Arctique canadien.

Le garage fait aussi partie d'un établissement militaire qui a été un catalyseur de la création et de la croissance d'un important hameau de l'Arctique, Hall Beach.

Cette station se distingue d'autres anciennes stations par son intégrité relative quant au nombre de bâtiments d'origine encore debout et à la survie des ouvrages d'art auxiliaires, tel l'aérodrome. La station FOX-M du réseau DEW a conservé son aspect technique et militaire grâce aux éléments suivants : la disposition et la forme de ses bâtiments et le fait que le lit de gravier délimitant les deux zones d'utilisation de la station (le secteur de l'aérodrome et le secteur des opérations) ait subsisté, tout comme diverses installations de communication, tels le radôme et l'antenne radar à panneaux fixes.

Le garage est situé dans le secteur des opérations de la station du réseau DEW appelée FOX-M. Il occupe un emplacement sur le lit de gravier qui avait pour but d'offrir une surface

Hall Beach (Nunavut)  
Garage (HAL B10A)  
Station FOX-M

uniforme pour l'installation du secteur des opérations. La relation historique entre le garage et ses abords immédiats demeure intacte.

Comme il fait partie du premier groupe des bâtiments conçus et construits pour cette station du réseau DEW, le garage revêt une importance stratégique en tant qu'élément contribuant au caractère technologico-militaire du complexe tout entier. La taille du bâtiment permet également de distinguer FOX-M des stations intermédiaires, de plus petite dimension.

La construction du garage révèle la même qualité d'exécution que celle d'autres bâtiments de cette station du réseau DEW. Le garage est un bâtiment utilitaire de plain-pied coiffé d'un toit en pente et revêtu d'un bardage en acier. Ses matériaux de qualité supérieure et ses éléments préfabriqués éprouvés en usine étaient partie intégrante d'un programme de conception directement adapté à la fois aux exigences militaires et à la situation isolée de la station dans l'Arctique. La plate-forme surélevée qui lui sert de fondation et le lit de gravier qui couvre son emplacement incarnent aussi une bonne solution technique pour la construction sur pergélisol, solution qui est devenue la norme pour la construction de bâtiments partout dans le Nord.

### **Éléments caractéristiques**

La valeur patrimoniale du garage réside dans sa forme, son mode de construction et son articulation avec le site.

Le garage est un bâtiment utilitaire, mais néanmoins de bonne qualité technique, qui se caractérise par la simplicité de sa forme et l'emploi d'une gamme limitée de matériaux de construction robustes. Conformément au plan établi pour sa construction, le garage comportait un atelier et des travées pour garer les véhicules. Ce bâtiment de plan rectangulaire à charpente métallique est couvert d'un toit en métal à pente moyenne. Les parois sont faites de panneaux métalliques préfabriqués. La façade principale donnant sur le train modulaire « B » comprend une porte ordinaire et cinq portes de garage escamotables au plafond qui révèlent la fonction du bâtiment. Tous les encadrements d'ouverture sont en métal, et les portes ont un revêtement d'acier. Étant donné la fonction utilitaire du bâtiment, sa forme et, en particulier, la disposition et la taille de ses ouvertures, devront être respectées; on s'abstiendra, en outre, de toucher aux éléments métalliques des murs extérieurs, des encadrements d'ouverture et du toit.

Le garage a été techniquement conçu pour réduire la quantité de chaleur qui pourrait migrer des petits locaux servant de bureau et d'atelier dans le pergélisol, c'est-à-dire qu'on a construit ces locaux sur une plate-forme au-dessus du sol. Les parties non chauffées du bâtiment, qui servent à remiser les véhicules, sont quant à elles construites sur un plancher en béton directement au sol pour faciliter l'entrée et la sortie des véhicules. Cette ordonnance devra être respectée.

Le garage est établi sur un épais lit de gravier qui couvre le secteur des opérations de cette station du réseau DEW. Comme ce lit de gravier représente le principal élément de paysage, il faudra le conserver intact. Le garage est aussi placé parallèlement au train modulaire « B », dans l'alignement d'autres petits bâtiments de service. Cette disposition renforce le caractère

Hall Beach (Nunavut)  
Garage (HAL B10A)  
Station FOX-M

militaire de la station. Tout nouveau projet d'aménagement devra respecter cet alignement rigoureux et le caractère actuel des bâtiments de la station qui sont encore debout.

Le *Code de pratique du BEEFP* renferme d'autres directives utiles.

30 janvier 2001